

Natalia Wawrzyniak
Chercheuse FNS senior
Université de Lausanne
n.obukowicz@gmail.com

Le travail du mépris dans le champ littéraire – le cas des poètes calvinistes du XVI^e siècle

RÉSUMÉ

Dans le siècle où les théories néo-platoniciennes imposent la prééminence de la poésie sur tout autre forme de discours, le mépris dirigé contre la poésie en général ou contre certains poètes en particulier accompagne la célébration des Lettres. Le corpus poétique protestant du XVI^e siècle est souvent interprété à la lumière de l'idéal de la poésie religieuse (Véronique Ferrer, Julien Gœury, Christophe Bourgeois) ou du thème de la *uanitas* propre à la poésie morale baroque (Terence Cave, Michel Jeanneret, Michèle Clément). Dans le présent article, je m'efforce de présenter le mépris des Lettres, ou plus précisément des vers profanes comme un élément constituant d'une identité poétique calviniste à travers une étude de trois moments significatifs : la publication des premiers textes méta-discursifs de Jean Calvin et de Théodore de Bèze vers la moitié du XVI^e siècle, la « querelle des Discours » des années 1562-1563, et finalement la publication des recueils protestants individuels et collectifs dans les années 1570 et 1580.

MOTS-CLÉS – mépris des Lettres, poésie réformée, le XVI^e siècle, histoire des émotions

“The Work of Contempt in the Literary Field: the Case of Sixteenth Century Calvinist Poets”

SUMMARY

In the century in which neo-Platonic theories impose the predominance of poetry over any other form of discourse, the contempt aimed at poetry in general or against certain poets in particular coexist with the celebration of letters. The corpus of the sixteenth century Calvinist poetry is often interpreted in the light of religious ideals (Véronique Ferrer, Julien Gœury, Christophe Bourgeois) or the theme of *uanitas* characteristic of baroque literature (Terence Cave, Michel Jeanneret, Michèle Clément). In this article, I present the contempt of letters, or more specifically of the profane verses, as a constituent element of Calvinist poetic identity through a study of three significant moments: the publication of the first meta-discursive texts by John Calvin and Theodore Beza in the mid-sixteenth century, the so-called “Quarrel of Discourses” in 1562-1563, and finally the publication of several important individual and collective volumes of Calvinist poetry in the 1570s and 1580s.

KEYWORDS – Contempt of Letters, Calvinist Poetry, Sixteenth century, History of Emotions

Le corpus poétique calviniste de la deuxième moitié du XVI^e siècle est souvent interprété à la lumière des considérations de Jean Calvin sur l'idéal de la poésie religieuse¹. Dans le contexte de la poésie protestante, le « mépris des Lettres » est étudié par la critique surtout comme une des nombreuses facettes du thème de la *uanitas*². En effet, vers la fin du XVI^e siècle, certains poètes calvinistes, comme Jean-Baptiste Chassignet, Antoine de La Roche-Chandieu ou Jean Sponde, se spécialisent dans la méditation sur la vanité de la poésie qui n'est, selon eux, que « fumée et vent » ou une « œuvre morte »³. Au lieu d'observer l'émulation d'un modèle, nous allons étudier le travail du mépris, cet affect négligé, qui opère pourtant avec vigueur dans le champ littéraire du XVI^e siècle. De plus, le mépris qui nous intéresse ici n'a rien du dédain tiède et diffus propre à la poésie baroque. Le mépris que nous visons est pointu et ostentatoire. Il est dirigé contre les vers d'autrui, vise parfois des auteurs précis ou une certaine conception de la poésie. Il déclenche la rupture et l'évolution. Nous proposons dans le présent article de considérer le mépris comme principe indissociable de la création littéraire, un instrument polémique et un élément constitutif d'une identité poétique en sondant un cas particulier – celui de l'émergence, du développement et de la cristallisation de la poétique réformée dans la deuxième moitié du XVI^e siècle.

Parler du mépris au siècle réputé pour avoir glorifié la poésie comme nul autre ? Les théories néo-platoniciennes de la Renaissance imposèrent la prééminence de la poésie sur tout autre forme de discours, en la dotant d'une valeur heuristique suprême⁴. Or les élans du mépris accompagnent cette célébration des Lettres au XVI^e siècle. Les poètes s'affirment en s'opposant aux auteurs qui manqueraient, selon eux, de talent, d'art ou d'inspiration. L'expression du mépris fait partie

¹ Voir V. Ferrer, « La lyre protestante : Calvin et la réforme poétique en France », *Revue de l'histoire des religions*, 2009, n° 1, DOI : <https://doi.org/10.4000/rhr.7163> ; consulté le 15.01.2019. Les ouvrages traitant de la « conversion des Muses » : J. Gœury, *La Muse du consistoire. Une histoire des pasteurs poètes des origines de la Réforme jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes*, Genève, Droz, 2016 ; Ch. Bourgeois, *Théologies poétiques de l'âge baroque. La Muse chrétienne (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006.

² La *uanitas* propre à la poésie dévote ou morale baroque a été analysée dans les ouvrages classiques de M. Jeanneret, *La Muse sacrée : anthologie de la poésie spirituelle française, 1570-1630* [avec T. Cave], Paris, José Corti, 2007 ; M. Clément, *Une poétique de crise : Poètes baroques et mystiques (1570-1660)*, Paris, Honoré Champion, 1996 ; T. Cave, *Devotional poetry in France (c. 1570-1613)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969.

³ Les expressions citées proviennent de l'Octonaire XVI, in A. de La Roche-Chandieu, *Octonaires sur la Vanité et Inconstance du Monde*, éd. Fr. Bonali-Fiquet, Genève, Droz, 1979, p. 57 et du Sonnet VI de J. de Sponde, *Les Amours* (1597), in *Œuvres littéraires*, éd. A. Boase, Genève, Droz, 1978, p. 54. Voir aussi le recueil de J.-B. Chassignet, *Le Mépris de la vie et consolation contre la mort* (1594), éd. H. J. Lope, Genève, Droz, 1967.

⁴ Sur les théories de l'inspiration à la Renaissance voir le chapitre rédigé par P. Galand-Hallyn, F. Hallyn et J. Lecointe dans *Poétiques de la Renaissance : le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, dir. P. Galand-Hallyn, F. Hallyn, Genève, Droz, 2001, p. 109-147.

des pratiques d'écriture visant à établir une hiérarchie poétique et joue le rôle fondamental dans la confrontation des conceptions poétiques. Le mépris en tant qu'« affirmation négative » du poète est pourtant éclipsé dans l'histoire des courants littéraires par le concept d'émulation, considéré comme principe créateur majeur des poètes au XVI^e siècle.

La rhétorique des passions et les arts poétiques de l'Antiquité nous proposent un schéma plus équilibré permettant d'éclairer l'évolution du champ littéraire. Dans le système affectif binaire proposé par Aristote, le mépris (*kataphronein*) est le contraire de l'émulation (*zêlos*) :

On méprise les personnes d'un caractère contraire ; car le mépris est le contraire de l'émulation, et le procès de l'émulation le contraire de celui du mépris. Nécessairement ceux qui ont un *habitus* à éprouver de l'émulation ou à en inspirer sont portés au mépris de toutes les personnes et de tous les objets qui présentent les désavantages contraires aux avantages qui provoquent à l'émulation⁵.

De plus, Aristote, en connaisseur des passions de l'âme et de la rhétorique des émotions, voyait le mépris comme une passion qui peut avoir des colorations diverses en fonction des dispositions personnelles, des circonstances, des personnes envers lesquelles on l'éprouve, du sujet qui le suscite⁶. Il précise une étendue de cette passion complexe qui peut prendre la forme du dédain qui nie la valeur de l'objet, de la vexation qui fait voir le dédain, et finalement de l'outrage qui va jusqu'à affliger l'objet du mépris. Retenons de cette analyse la nature protéiforme du mépris, sa complexité et sa gradation, qui le rendent, certes, difficile à saisir. Notamment, le mépris qui juge son objet indigne de respect et sans intérêt, est à distinguer du dégoût, réaction à l'abject qui se déplace vers le champ moral et esthétique à partir du XVII^e siècle, ainsi que de la haine, qui présuppose, comme l'observe William Marx, que l'on accorde aux Lettres une importance menaçante⁷.

Or surtout, comme nous enseigne Aristote, l'émulation d'un modèle ne va pas sans le mépris pour son contraire. En effet, dans les théories poétiques de l'Antiquité, la figure du poète qui possède un vrai don divin est contrastée avec celle minable et caricaturale d'un versificateur poussif. La distinction entre le *poeta* et le *uersificator*, poète de piètre talent, apparaît notamment chez Horace

⁵ Aristote, *Rhétorique*, II, XI, 1388b (éd. M. Dufour, Paris, Gallimard, 1998, p. 146).

⁶ *Ibid.*, II, II, 1378b (p. 110).

⁷ Pour l'étude du dégoût comme notion esthétique voir, entre autres, A. Kolnai, *Le Dégoût*, Paris, Agalma, 1997 ; *L'Invention du mauvais goût à l'âge classique (XVII^e-XVIII^e siècle)*, éd. C. Barbaferi, J.-Ch. Abramovici, Louvain-Paris-Walpole, Peeters, 2013 ; *Le Dégoût : histoire, langage, esthétique et politique d'une émotion plurielle*, dir. M. Delville, A. Norris, V. von Hoffmann, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2016 ; J. Tsien, *Le Mauvais Goût des autres. Le jugement littéraire dans la France du XVIII^e siècle*, trad. L. Bury, Paris, Hermann, 2017 ; *Vices de style et défauts esthétiques XVI^e-XVIII^e siècle*, dir. C. Barbaferi, J.-Y. Vialleton, Paris, Classiques Garnier, 2017. Pour l'histoire de la haine des Lettres voir W. Marx, *La Haine de la littérature*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2015.

et Quintilien. Dans l'*Épître aux Pisons*, Horace ridiculise des prétendus poètes dépourvus de génie qui s'efforcent de soigner leur allure stéréotypée : ils « ne se taillent plus les ongles, laissent pousser leur barbe, cherchent la solitude, fuient les bains »⁸. Quintilien emploie le terme de *uersifiator* de manière péjorative par opposition au poète, en fixant ainsi l'antinomie entre le génie poétique et l'activité stérile des faiseurs de vers⁹.

Le poète et son double moins talentueux, obsédé par la forme et la rime plutôt que véritablement inspiré, reviennent dans les arts poétiques au milieu du XVI^e siècle. Voici les « Rymeurs » pris d'une « fièvre chaude d'écrire », raillés par Joachim Du Bellay dans *La Deffence, et illustration de la langue françoise* (1549), ou l'ignorant versificateur qui compose une pléthore de « carmes rymez, qui sentent [...] la prose », tourné en dérision par Pierre de Ronsard dans l'*Abbrégé de l'Art poétique françois* (1565)¹⁰. Un ou plutôt des versificateurs – car leur peuple est nombreux – voués au mépris des contemporains et de la postérité marchent toujours dans l'ombre d'un vrai poète – espèce rare destinée à la gloire.

La poésie calviniste de la deuxième moitié du XVI^e siècle offre un terrain d'enquête intéressant pour étudier le travail du mépris dans le champ littéraire. D'une part, les auteurs que nous allons évoquer recourent volontiers au *topos* qui oppose le poète et le versificateur, et s'inscrivent ainsi dans la logique des querelles littéraires du temps. D'autre part, ils emploient des arguments de nature esthétique dans la confrontation confessionnelle, d'abord dans le contexte de tensions, puis de rupture et de conflit armé, ce qui en modifie la teneur et les enjeux. Dans cette perspective, trois moments nous paraissent particulièrement intéressants : la publication des premiers textes méta-poétiques de Jean Calvin et de Théodore de Bèze vers la moitié du XVI^e siècle ; ensuite la « querelle des Discours », c'est-à-dire la polémique entre les poètes pasteurs et Pierre de Ronsard à l'occasion de la publication des *Discours des misères de ce temps* et de la *Continuation des Discours des misères de ce temps* en 1562¹¹ ; et finalement la publication des premiers recueils protestants individuels et collectifs à partir des années 1570 qui réalisent la « réforme poétique » suggérée par Calvin et Bèze. Nous allons analyser ces trois moments significatifs, sans parti pris d'exhaustivité, pour tracer l'évolution du mépris littéraire chez les auteurs calvinistes. Vers qui et contre quoi ce mépris est-il dirigé ? Comment s'exprime-t-il ? Quel objectif vise-t-il ? En quoi, finalement, le mépris en tant que principe qui travaille le champ littéraire

⁸ Horace, « Épître aux Pisons », in *Œuvres*, éd. Fr. Richard, Paris, Flammarion, 1990, p. 267.

⁹ Quintilien, *Institution oratoire*, X, I, 89, éd. J. Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1979, t. VI, p. 94.

¹⁰ J. Du Bellay, « De quelques observations outre l'artifice, avec une invective contre les mauvais poètes français », in *La Deffence, et illustration de la langue françoise*, éd. J.-Ch. Monferran, Genève, Droz, 2007, p. 167 ; P. de Ronsard, « Abbrégé de l'Art poétique français », in *Œuvres complètes*, éd. J. Céard, D. Ménager, M. Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, vol. 2, p. 1180.

¹¹ Voir J. Pineaux, *La Polémique protestante contre Ronsard*, Paris, STFM, 1973, 2 vol.

peut nous offrir une nouvelle clé interprétative de la production poétique des auteurs calvinistes au XVI^e siècle, et plus généralement, des querelles littéraires de la première modernité ?

1. Le mépris comme geste programmatique

Dans l'épître placée à l'ouverture de nombreuses éditions du Psautier huguenot depuis 1543, Calvin oppose les psaumes aux chansons profanes :

Seulement que le monde soit si bien advisé, qu'au lieu de chansons en partie vaines et frivoles, en partie sottes et lourdes, en partie sales et villaines, et par consequent mauvaises et nuisibles, dont il a usé par ci devant, il se accoustume ci après à chanter ces divins et celestes Cantiques avec le bon Roy David¹².

Les péchés capitaux que Calvin impute à la poésie mondaine face aux chansons spirituelles sont la vanité, l'ignorance et l'impudicité ; ils contribuent à sa laideur morale et esthétique. Nous retrouvons l'écho immédiat des paroles de Calvin dans l'*Epistre aux Dames de France*, avec lequel Clément Marot introduit sa traduction des psaumes. Le lyrisme érotique et les inspirations païennes sont raillés en tant que « chansons mondaines et sales » et louanges des « dieux estranges »¹³. D'une manière méprisante, Marot associe l'engouement pour la Muse mondaine à la gent féminine, en suggérant que la poésie amoureuse inspirée de Pétrarque et son *Canzoniere* flatte leur vanité. C'est donc aux femmes, objets de l'idolâtrie poétique, que Marot adresse son appel à abandonner les recueils profanes et choisir son « Saint Cancionnaire »¹⁴.

Dans la préface versifiée aux Psaumes, écrite entre 1551 et 1553, Théodore de Bèze tourne les constats doctrinaux de Calvin, radicaux et tranchant, en une invitation à emprunter la harpe de David et à s'adonner à un nouveau type d'écriture :

Sus donc esprits de celeste origine
Monstrez icy vostre fureur divine,
Et ceste grace autant peu imitable
Au peuple bas, qu'aux plus grands admirable.
Soyent desormais voz plumes adonnées
À louer Dieu, qui les vous a données¹⁵.

¹² J. Calvin, « A tous chrestiens, et amateurs de la Parole de Dieu », in C. Marot, *Cinquante Psaumes de David*, éd. G. Defaux, Paris, Honoré Champion, 1995, p. 320.

¹³ C. Marot, « Clément Marot aux dames de France humble salut », in C. Marot, *Cinquante Psaumes de David*, op. cit., p. 315.

¹⁴ *Ibid.*

¹⁵ « Théodore de Besze à l'Eglise de nostre Seigneur », in *Correspondance*, t. 1, 1539-1555, éd. F. Aubert, H. Meylan, Genève, Droz, 1960, p. 210-211.

La poésie ajustée à la spiritualité réformée, c'est la louange à Dieu. Les amourettes et les flatteries de la cour sont une matière indigne de la poésie, car elles représentent ce qui est changeant, passager, illusoire :

C'est trop servy à ses affections
 C'est trop suyvy folles inventions.
 On a beau faire et complaints et criz,
 Dames mourront, et vous et voz escrits.
 Flattez, mentez, faites du diable un ange,
 Vos dieux mourront, vous et vostre louange¹⁶.

L'appel à l'émulation que lance Théodore de Bèze n'est évidemment pas privé d'ironie. Dans le premier fragment cité, il s'en prend à la notion phare de la Pléiade, à savoir la fureur poétique. Mettre en dérision le concept de la fureur, considérée par les poètes de la Pléiade comme une source d'élévation au-delà de la communauté de simples mortels, c'est crier à l'imposture. C'est dénuer leur poésie de l'aura d'exception, la banaliser, tourner ses attributs les plus chers en un apanage superflu et prétentieux. En réformant leur cœur, affirme Bèze, les rimailleurs abandonneront leurs « faintes poësies » et deviendront les « poètes véritables »¹⁷. L'inspiration du Saint Esprit distingue le versificateur qui loue le mensonge du poète qui parle au nom de la vérité immuable. La réflexion sur l'invention poétique est hantée chez Bèze par l'image des persécutions et la menace de la mort qu'encourent les protestants en France sous le règne d'Henri II : « Vous, enferrez, qui en prisons obscures, / Pour verité portez peines tant dures, / Et qui souffrez pour tant juste querelle, / La mort, hélas, extremement cruelle »¹⁸. Ce brusque changement de ton entre la satire et le martyrologe signale que la « juste querelle » entre ceux qui louent les idoles et ceux qui louent Dieu seul est bien différente d'une confrontation poétique doublée d'hostilité confessionnelle comme celle, par exemple, qui opposa dans les années 1530 François Sagon et Clément Marot¹⁹. Les risques dans les deux contextes sont incomparables : d'un côté, c'est la disgrâce ou la risée, autrement dit la mort sociale, qu'attendent l'auteur dans le pire des cas, de l'autre, c'est la mort bien réelle – dans la prison ou sur le bûcher.

D'après la préface de la tragédie biblique *Abraham Sacrifiant*, écrite et publiée par Théodore de Bèze en 1550, la satire sur les poètes mondains joue un rôle persuasif, voire pédagogique : « [...] je n'entend avoir mesdict des bons espriz, mais bien voudroy-je leur avoir descouvert si au clair l'injure qu'ils font à Dieu et le tort

¹⁶ *Ibid.*, p. 210.

¹⁷ *Ibid.*, p. 211.

¹⁸ *Ibid.*, p. 209.

¹⁹ Sur la querelle entre Clément Marot et François Sagon voir N. Mueggler, « L'affaire Marot-Sagon : du conflit personnel à la controverse collective », *RELIEF – Revue Électronique de Littérature Française*, 2015, n° 9 (2), p. 7-21, DOI : <http://doi.org/10.18352/relief.913> ; consulté le 30.10.2020.

qu'ils font à eux-mêmes [...] »²⁰. Avec *Abraham Sacrifiant*, Théodore de Bèze propose la première réalisation du renouvellement poétique postulé. Il puise le sujet dans le chapitre XXII du Livre de la Genèse, en prenant parfois ses libertés face aux Écritures, et s'inspire des modèles du théâtre antique pour composer une pièce à vocation religieuse. Comme il le confesse, réécrire la matière biblique en vers est un exercice de piété qui permet de méditer, de mieux comprendre et de graver dans son esprit la parole de Dieu : « il m'est pris un desir de m'exercer à escrire en vers tels argumens, non seulement pour les mieux considerer et retenir, mais aussi pour louer Dieu en toutes sortes à moy possible »²¹. Pour mieux persuader les poètes de sa génération d'utiliser leurs plumes pour louer Dieu et ne plus faire d'usage abusif de leur talent, Bèze introduit dans ce nouveau programme de la poésie religieuse une touche personnelle. Lui-même poète néo-latin prisé, auteur des *Poemata* (1548), Théodore de Bèze considère désormais la poésie amoureuse et curiale comme un passe-temps honteux qu'il convient d'abandonner à l'âge mûr pour des tâches pieuses : « Car je confesse que de mon naturel j'ay tousjours pris plaisir à la poësie, et ne m'en puis encores repentir : mais bien ay-je regret d'avoir employé ce peu de grace que Dieu m'a donné en c'est endroit, en choses desquelles la seule souvenance me fait maintenant rougir »²². Dans un poème liminaire, l'imprimeur Conrad Bade présente l'œuvre de Théodore de Bèze comme un acte d'expiation : « Cil qui souloit sa jeunesse amuser / En vers lassifs et rithmes impudiques, / Se vient vers vous, ô lecteurs, excuser »²³. Le dédain pour la poésie d'inspiration antique auquel Bèze s'est adonné dans sa propre jeunesse est un moteur stylistique de cette préface. Son ironie n'épargne pas les poètes qu'il fréquentait jadis dans les cercles littéraires à Paris qu'il coiffe, métaphoriquement, d'un bonnet de fou : « A la verité il leur seroit mieux seant de chanter un cantique à Dieu, que de petrarquiser un Sonnet et faire l'amoureux transy, digne d'avoir un chapperon à sonnettes »²⁴. Écrire à la façon de la Pléiade, c'est, selon lui, « contrefaire ces fureurs poëtiques à l'antique, pour distiller la gloire de ce monde », commettre de « malheureuses inventions » et d'« imitations de fantaisies vaines et deshonestes »²⁵. Bèze moque leur langage orné et ampoulé, empli d'emprunts des langues anciennes : « Les autres [...] esguisent un Epigramme en tranchant à deux costez, ou picquant par le bout : les autres s'amusent à tout renserser, plutost qu'a tourner : autres cuidant enrichir nostre langue, l'accoustrent à la Grecque et à la Romaine »²⁶. Or même si Théodore de Bèze avait lui-même « pétrarquisé » avant sa conversion, en évoquant

²⁰ T. de Bèze, *Abraham sacrifiant*, [Genève], [Conrad Badius], 1550, p. 5 (éd. K. Cameron, K. M. Hall, F. Higman, Genève, Droz, 1967, p. 48)

²¹ *Ibid.*, p. 4 (p. 46 dans l'édition moderne).

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*, p. 2. (p. 44).

²⁴ *Ibid.*, p. 4 (p. 48).

²⁵ *Ibid.*, p. 3-4 (p. 47-48).

²⁶ *Ibid.*, p. 5 (p. 48).

dans ses vers latins Vénus et les plaisirs sensuels, le rapport à son œuvre de jeunesse, qu'il retravaille toujours d'ailleurs²⁷, se rapproche davantage de la méditation sur sa propre nature encline au péché que de la condamnation irrémédiable. Ainsi, confesser le mépris pour ses errements poétiques du passé fait partie chez Bèze, et plus tard chez d'autres poètes calvinistes repentis, d'une stratégie de la *captatio benevolentiae*, qui repose sur le *topos* de la modestie et de la sincérité. Bèze ouvre aussi une porte de sortie à ceux qui sont encore dans l'erreur, en dressant devant les poètes mondains une perspective de la conversion de l'écriture.

Force est de constater que s'opposant à la Pléiade sans la nommer explicitement, Théodore de Bèze effectue un geste mimétique, qui consiste à désigner les modèles et les contre-modèles poétiques²⁸. L'émulation indique aux apprentis poètes les chemins à suivre, tandis que le mépris délimite les marécages littéraires à éviter. La Pléiade, groupe restreint de sept poètes « choisis par les Muses », mais surtout désigné par Ronsard, fonda son *ethos* non seulement sur l'émulation des poètes gréco-romains et italiens, mais également sur le mépris envers les poètes de cour et une foule de simples imitateurs, de « grenouilles » et d'« enrouées cornemuses », selon les mots de Joachim Du Bellay²⁹. De la même manière, l'élévation des genres nobles comme ode et sonnet se fait aux dépens des « petits poèmes » méprisables comme les « rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles épiceries », pour citer encore une fois le poète angevin³⁰. Cette double dynamique de l'émulation et du mépris, propre à l'instauration d'un mouvement littéraire, est à l'œuvre dans les premiers textes méta-poétiques publiés dans le camp calviniste. Contrairement aux poètes de la Pléiade qui invoquaient l'inspiration des Muses gréco-romaines, Calvin, Marot et Bèze refusent la *dignitas* à la poésie teintée de paganisme, méprisable face aux psaumes créés de l'inspiration divine³¹. La charge émotionnelle, le ton sentencieux, les termes dégradants que Calvin employait pour rabaisser la poésie mondaine participent à la construction du *credo* littéraire des poètes réformés. Théodore de Bèze réunit un certain nombre de prescriptions formelles, thématiques et stylistiques (exalter la gloire de Dieu dans un style épuré, en privilégiant les formes strophiques), il érige les modèles d'émulation (psaumes et poésie biblique) et – nous insistons sur l'importance de ce dernier élément – il désigne les objets du mépris (poésie amoureuse et profane). Il dicte les règles propres à la poésie chrétienne, mais ne s'abstient pas de porter un jugement méprisant

²⁷ Voir l'article de M. Engammare, « Licence poétique versus métrique sacrée (II) », *Revue de l'histoire des religions*, 2009, n° 1, URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7183> ; consulté le 16.12.2020.

²⁸ Sur le parallélisme entre le discours méta-poétique de la Pléiade et celui de Théodore de Bèze voir O. Millet, « Bèze poète et fondateur de la mémoire huguenote », *Revue d'histoire du protestantisme*, 2020, n° 4 (4), p. 609-616.

²⁹ J. Du Bellay, *Deffense et illustration*, op. cit., p. 169.

³⁰ *Ibid.*, p. 132.

³¹ Sur le conflit entre la poésie et la religion voir le chapitre rédigé par J. Vignes dans *Poétiques de la Renaissance*, op. cit., p. 257-285.

sur les adversaires dogmatiques en ridiculisant leurs pratiques poétiques. Le mépris des vers d'autrui, exprimé par des antiphrases ironiques et le lexique dévalorisant, n'est pas à dissocier du programme poétique dressé par les réformateurs, il en constitue une partie nécessaire. Le mépris est un geste programmatique qui permet non seulement de mettre à distance les rivaux, mais aussi d'asseoir sa propre autorité discursive.

Le mépris pour la poésie de la Pléiade fut, certes, inspiré par d'autres motifs que ceux de la religion. L'ironie dédaigneuse avec laquelle Barthélemy Aneau rédige sa critique pédante de *La Deffence, et illustration de la langue françoise*, trahit un désir de corriger les excès d'orgueil du jeune poète ambitieux qu'était Joachim Du Bellay³². Si l'exercice du mépris est ancré dans les codes de la querelle littéraire de l'époque, le mépris des réformateurs pour les poètes mondains est motivé théologiquement. Il s'exprime selon les conventions de la rivalité poétique, mais puise son ampleur et ses nuances dans l'assimilation de la poésie mondaine à la vanité et à l'idolâtrie. Pour Jean Calvin, les « allechemens de la chair et du monde », et tout ce qui « réjouit en vanité » obscurcit la gloire de Dieu³³. En louant les plaisirs terrestres, la poésie mondaine participe à la corruption humaine en détournant le croyant de la vraie piété. Tenir en mépris la poésie mondaine est aussi une façon de mener une bataille contre les idoles qui corrompent la gloire de Dieu. Celui qui divinise les seigneurs et les dames, et qui évoque les dieux païens commet le péché d'idolâtrie, cette « moquerie apperte de Dieu », comme dit Calvin à propos des reliques³⁴. Le mépris de Calvin pour les poètes mondains est celui d'un théologien moraliste et d'un briseur d'idoles. Le mépris de Théodore de Bèze, exprimé dans les descriptions satiriques des milieux épris des modes poétiques peu chrétiennes, est une manière de corriger les vices et de gagner à la réforme poétique de nouveaux adeptes.

2. Le mépris comme instrument polémique

Les déclarations de Jean Calvin et de Théodore de Bèze polarisent les milieux poétiques. Au cours des années 1550, les auteurs protestants comme Jean Tagaut, Albert Babinot ou Accace D'Albiac ou Guillaume Géroult font écho aux paroles des réformateurs³⁵. Dans une de ses odes, Jean Tagaut imite et amplifie l'adresse de Théodore de Bèze :

³² B. Aneau, *Le Quintil horatien* (1551), in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. F. Goyet, Paris, Librairie générale française, 1990, p. 187-235.

³³ J. Calvin, « A tous chrestiens, et amateurs de la Parole de Dieu », *ibid.*, p. 319.

³⁴ J. Calvin, *Traité des reliques*, éd. I. Backus, Genève, Labor et fides, 2000, p. 45.

³⁵ Sur les voix protestantes qui s'élèvent contre la poésie mondaine voir M. Smith, *Ronsard & Du Bellay Versus Bèze : Allusiveness in Renaissance Literary Texts*, Genève, Droz, 1995, p. 29-36.

Ne chante ami désormais
 Ceste vaine poésie
 Jadis pour sainte choisie :
 Chantons un seul a jamais
 Qui tous ces dieux des gentils
 A ruinez, comme en poudre [...]»³⁶.

Dans la préface à *La Christiade* d'Albert Babinot, André de Rivaudeau persuade qu'un langage obscur et enflé est le signe de l'arrogance à laquelle il oppose la modestie de Babinot : « Mais ces coiffeurs de marotes traitent un léger, inutile, et aisé argument si obscurément, que ceus mesmes qui ont esté quelques fois abreuvés des songes qu'ils raportent, les entendent un peu moins qu'au paravant »³⁷. Suivant les propos de Théodore de Bèze, les auteurs réformés amplifient l'image du poète mondain en bouffon (« coiffeurs de marotes » pour Rivaudeau, « folle gent » pour Tagaut³⁸), en réjoignant l'opposition humaniste entre le sage et le fou, entêté dans ses vices jusqu'à la chute³⁹.

La « Querelle des Discours » qui éclate en 1562 est un point culminant de ces confrontations répétitives entre les poètes catholiques et calvinistes. Si nous revenons à cette querelle bien étudiée⁴⁰, c'est que cet affrontement marque, à notre sens, un point tournant dans les querelles littéraires entre les camps catholique et protestant. Il s'agit d'une querelle personnelle prolongée qui oblige les adversaires à spécifier les arguments et redoubler d'ingéniosité pour aller au-delà de quelques noms et adjectifs topiques. De plus, c'est désormais dans le contexte du conflit armé que se déroulent les débats esthétiques entre les deux confessions.

Dans la *Continuation du Discours des misères de ce temps*, Ronsard apostrophe Théodore de Bèze, en l'accusant de prêcher en France l'« Évangile armée », c'est-à-dire de provoquer la sédition sous prétexte de diffuser un message pacifique⁴¹. Autrement dit, Ronsard avance un argument éthique pour provoquer son adversaire et l'inciter à se joindre à une joute poétique. Bèze, étant à ce

³⁶ J. Tagaut, « Ode seconde a un sien ami », in *Odes chrestiennes*, [Genève], [Conrad Bade], 1556, p. 27.

³⁷ « André de Rivaudeau à Honorast Prevost, gentilhomme poitevin », in *La Christiade d'Albert Babinot, Poitevin*, Poitiers, Pierre et Jan Moines frères, 1559 (éd. M. Raymond, « Deux pamphlets inconnus contre Ronsard et la Pléiade », *Revue du Seizième siècle*, t. XIII, Paris, Honoré Champion, 1926, p. 256).

³⁸ « A qui donc te fies tu / O folle gent qui adore / Tous ces beaux dieux qu'on te dore / Qui n'ont aucune vertu ? [...] » (J. Tagaut, « Ode seconde », *op. cit.*, p. 25).

³⁹ Voir P. Eichel-Lojkine, *Excentricité et Humanisme : Parodie, dérision et détournement des codes à la Renaissance*, Genève, Librairie Droz, 2002, p. 91-138.

⁴⁰ Outre l'étude séminale de J. Pineaux citée plus haut voir aussi D. Ménager, *Ronsard : le Roi, le Poète et les Hommes*, Genève, Droz, 1979, p. 185-270 ; F. Rouget, « Ronsard et ses adversaires protestants : une relation parodique », *Seizième Siècle*, 2006, n° 2, p. 79-94 ; DOI : <https://doi.org/10.3406/xvi.2006.885> ; consulté le 15.10.2020 ; J. Gœury, *La Muse du consistoire*, *op. cit.*, p. 174-192.

⁴¹ P. de Ronsard, « Continuation du Discours des misères de ce temps », in *Œuvres complètes*, *op.cit.*, vol. 2, p. 999.

moment-là au sommet de sa renommée en tant que théologien et orateur, porte-parole de la Réforme au colloque de Poissy (1561), il ne lui répondra jamais. Ce silence obstiné n'a pas échappé à l'attention des chercheurs, sans que son intentionnalité soit confirmée et ses raisons pleinement clarifiées⁴². Ce sont les figures de moindre envergure qui répondront à Ronsard, notamment les jeunes pasteurs français Antoine de La Roche-Chandieu et Bernard de Montméja qui lui adressent, entre autres, une tripartite *Responce aux calomnies contenues au Discours et Suyte du Discours sur les Miseres de ce temps, Faits par Messire Pierre Ronsard jadis Poëte, et maintenant Prebstre* en 1563⁴³. Est-il possible qu'il s'agisse d'un procédé orchestré par Bèze, comme le suggère Julien Gœury⁴⁴ ? Faute de preuves extratextuelles, nous ne saurons pas y répondre. Toutefois, force est de constater qu'être confronté aux attaques de la part d'adversaires d'un statut inférieur est en soi un affront. L'intention insultante de ce geste polémique est claire dès l'ouverture de la pièce : dans l'épître liminaire, les jeunes poètes calvinistes déclarent avoir pris la plume à la place de celui qui a été convoqué par Ronsard : « Quand Theodore Besze aura le vouloir et le loisir de te répondre, il t'apprendra à mieux parler, ou à te taire »⁴⁵.

Dans la *Responce aux calomnies* les deux polémistes calvinistes rejouent le conflit entre la poésie spirituelle et la poésie mondaine, dessiné en grandes lignes par les réformateurs, en opposant les « Poètes saints » qui rendent leur don au Créateur auquel il appartient, et le « Poète fol » qui gaspille son talent⁴⁶. La poésie mondaine, blâmée et mise en dérision d'une manière générique par Théodore de Bèze, est enfin dotée d'un visage, celui du chef de file de la Pléiade :

Et de ce que je dy, maintenant se presente
Le Sonneur Vendosmois pour preuve suffisante,
Qui a vendu sa plume à l'erreur mensonger,
Faisant ainsi sa gloire en opprobre changer :
Car en souillant son vers d'une meschante chose,
Il a gasté son vin, et sa perle, et sa rose⁴⁷.

Les *Discours* ouvraient un nouveau chapitre dans la création poétique du Vendômois qui se positionna, à la manière de Pindare, en chantre d'un ordre politique et religieux menacé, un garant de la raison d'État face à la fureur des

⁴² Voir, entre autres, l'article de J. Pineaux, « Poésie et prophétisme : Ronsard et Théodore de Bèze dans la querelle des 'Discours' », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1978, n° 4, p. 531-540.

⁴³ A. de La Roche-Chandieu, B. de Montméja, « Responce aux calomnies contenues au Discours et Suyte du Discours sur les Miseres de ce temps, Faits par Messire Pierre Ronsard jadis Poëte, et maintenant Prebstre », in *La Polémique protestante*, éd. J. Pineaux, *op. cit.*, p. 33-97.

⁴⁴ J. Gœury, *La Muse du consistoire*, *op. cit.*, p. 178-179.

⁴⁵ A. de La Roche-Chandieu, B. de Montméja, « Responce aux calomnies », *op. cit.*, p. 32.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 34 et 34.

⁴⁷ *Ibid.*, p. 35.

compatriotes. Ses opposants calvinistes s'efforcent de présenter les exhortations de Ronsard comme une basse attaque partisane des plus ordinaires, inspirée par l'erreur et l'orgueil :

Tu dispute du mal et dispute du bien,
 Suivant en tout l'erreur du profane Ancien
 Qui cherchoit l'origine et première naissance
 De bonté et vertu en l'humaine puissance,
 Comme par son instinct chacun seroit porté
 [...]

Voyla, Ronsard, le moule ou tu as façonné
 Ton erreur que tu as des Enfers ramené⁴⁸

Pour dénigrer la prise de parole de Ronsard pour la cause catholique et royale, ils cherchent à ridiculiser sa transformation d'un poète officiel en un prêtre qui vocifère les injures contre les huguenots tel un curé de province. Ils inventent, comme c'est d'usage dans les polémiques littéraires, un verbe – « ronsarder » – pour dénigrer son style : il n'est guère noble et élevé, mais plutôt pompeux, il n'est pas cornucopien, mais simplement inconsistant. Un Ronsard qui « ronsarde » ? Un verbe dérivé du nom d'un poète connote habituellement une activité d'imitation au sens positif comme péjoratif. Ronsard serait donc sa propre caricature et l'usurpateur du pouvoir ? Dans la première pièce du recueil, composée par Antoine de La Roche-Chandieu, tous les éléments constitutifs de la posture ronsardienne sont mis en dérision pour accélérer la chute du poète lauréat. D'abord, la fureur poétique dont Ronsard se réclamait devient rage et folie tout court⁴⁹. Puis, sa théorie du voile poétique cachant les vérités divines pour les rendre accessibles aux lecteurs, n'est qu'un mensonge⁵⁰. La gloire à laquelle il aspirait trahit l'ambition démesurée et l'orgueil⁵¹. Enfin, la couronne de laurier, marque de grandeur poétique, est remplacée par la tonsure de clercs⁵². Dans les deux autres pièces du recueil, Bernard de Montméja emploie un ton encore plus sarcastique en parlant de la « lyre crossée » et de la « vois d'un corbeau, quand il est enrouté »⁵³.

La Roche-Chandieu et Montméja réfutent arguments théologiques et politiques de Ronsard sur les mœurs du clergé, l'obéissance aux princes, la messe et la papauté, mais leur objectif principal, sur lequel repose la réussite de leur campagne, c'est amoindrir l'adversaire en le ridiculisant en tant que poète. Cette attaque *ad hominem* consiste à miner sa position autoproclamée et saboter ses *Discours* dont la force se

⁴⁸ *Ibid.*, p. 36.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 32-34.

⁵⁰ *Ibid.*, p. 46.

⁵¹ *Ibid.*, p. 35.

⁵² *Ibid.*, p. 48.

⁵³ *Ibid.*, p. 77 et 83.

basait sur une supériorité poétique qui n'avait jamais été contestée auparavant avec une telle force, et surtout dans un style si bas et mesquin. La stratégie polémique adoptée est de rabaisser Ronsard qui s'était dressé en la figure horatienne du *sacerdos Musarum* et provoquer sa descente dans le domaine de la polémique populaire. Face au silence de Théodore de Bèze, son interlocuteur souhaité, Ronsard se voit forcé de débattre avec des poètes qu'il ne considère pas comme ses égaux. Celui qui invita Bèze à mener un duel poétique perçoit ce subterfuge et refuse de pratiquer une escrime verbale avec les poètes de moindre envergure :

Or je te laisse la, car je ne veux descendre
 En propos contre toy, ny moins les armes prendre,
 Tu es foible pour moy, si je veux escrimer
 Du baston qui me fait par l'Europe estimer.
 Mais si ce grand guerrier et grand soldat de Baize
 Se presente au combat, mon cueur saultera d'aize,
 D'un si fort ennemy je seray glorieux⁵⁴.

Depuis la publication de ses premières *Odes* (1550), Ronsard déclinait volontiers l'opposition entre le poète et le versificateur en un nombre toujours croissant d'épithètes ou de syntagmes nominaux, avec lesquels il disqualifiait sa concurrence : les « rimeurs barbares », la « jalouse Ignorance », les « criards » en sont des exemples des moins acerbes⁵⁵. Là aussi Ronsard juge opportun de rappeler aux jeunes poètes-pasteurs son rang à l'aide des invectives méprisantes (« miserable moqueur », « bons valets »), qui excluent d'emblée toute possibilité de rivalité, en les accusant au passage de vouloir se hausser dans la hiérarchie sociale :

Miserable moqueur (qui n'avois point de voix,
 Muet comme un poisson, il n'y a pas deux mois,
 Et maintenant enflé par la mort d'un seul homme)
 Tu mesdis de mon nom que la France renomme,
 Abbayant ma vertu, et faisant du bragard
 Pour te mettre en honneur tu te prens à Ronsard⁵⁶.

Cependant, cette fois-ci, l'astuce rhétorique qui a fait ses preuves se retourne contre Ronsard – dans un sonnet qui accompagne la *Responce aux calomnies*, les poètes calvinistes la présentent comme la meilleure démonstration de l'imposture, de la mauvaise foi et de l'*hubris* de leur cible : « Ronsard, oyant chanter de toutes pars, / A qui mieux mieux, maints Poetes en France, / Les appelloit (rempli d'outrecuidance)

⁵⁴ P. de Ronsard, « Response de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicantereaux et ministreaux de Genève », in *Œuvres complètes, op. cit.*, vol. 2, p. 1045.

⁵⁵ D'après l'édition *Les Quatre premiers livres des Odes de P. de Ronsard Vandomois*, Paris, veuve de Maurice de la Porte, 1555, f^o 5 r^o, f^o 15 r^o et f^o 15 v^o.

⁵⁶ P. de Ronsard, « Response de Pierre de Ronsard », *op. cit.*, p. 1044.

/ Imitateurs des grenouilles de Mars »⁵⁷. De plus, dans la deuxième partie de la pièce, Montméja déplace le débat du champ esthétique vers le champ éthique, ce qui soustrait cette polémique aux règles de jeu imposées par Ronsard. En le faisant, il accorde une indulgence envers ceux qui parlent au nom de la Vérité et de la Vertu, en l'occurrence lui-même : « Je scay que mes escripts ne sont point suffisans, / Pour fermes demeurer en la course des ans. / A ma Muse et mes vers forces ne sont données. / Pour passer de mes jours les limites bornées »⁵⁸.

Il est intéressant d'observer que le mépris intervient dans cette polémique chez deux poètes calvinistes comme un moyen de dénoncer les prétentions au sacré. De façon similaire, dans la satire anticléricale protestante, mettre en dérision, exposer au rire agressif, c'est rompre le lien entre la sacralité et la prêtrise⁵⁹. Ainsi, le mépris comme allié de la polémique est une arme qui s'avère des plus efficaces non seulement contre la vénération unanime de Ronsard, assimilé à un prêtre ignorant et cupide, mais aussi, plus largement, contre le culte du poète que les calvinistes jugent démesuré, voire blasphématoire⁶⁰. Dans la logique iconoclaste, la profanation des objets de culte était censée démontrer qu'au fond ils ne sont que bois ou métal⁶¹. Les auteurs calvinistes qui se lancent dans les déconstructions parodiques des textes de Ronsard cherchent à désacraliser sa parole, et à démontrer que le poète vénéré de tous n'est qu'un faiseur de vers comme un autre.

Dans une approche de sociologie littéraire, Philippe Desan soulignait le fait que les querelles littéraires de la Renaissance ne s'en tenaient pas à des problèmes de style, mais cachaient souvent d'autres enjeux, liés notamment à la reconnaissance sociale⁶². Dans la confrontation entre les poètes calvinistes et Pierre de Ronsard comme défenseur du catholicisme, c'est un antagonisme confessionnel qui s'exprime dans le langage de la querelle littéraire. La confusion entre les enjeux esthétiques et confessionnels, entre le beau et le vrai, a des conséquences lourdes. Le mépris pour la qualité littéraire des vers d'autrui touche non seulement à sa dignité portant atteinte à son talent, mais compromet aussi sa force persuasive. Le mépris littéraire mine la légitimité de la parole, en devenant ainsi l'argument

⁵⁷ « Des qualitez de Ronsard. Sonet », in A. de La Roche-Chandieu, B. de Montméja, « Responce aux calomnies... », *op. cit.*, p. 97.

⁵⁸ B. de Montméja, « Responce aux calomnies », *op. cit.*, p. 68-69.

⁵⁹ Voir M.-M. Fragonard, « Anticléricalisme et plaisanteries douteuses sur le clergé en milieu protestant », *Siècles*, 2003, n° 18, URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2531> ; consulté le 24.11.2020.

⁶⁰ Voir A. Marino, *The Biography of 'the Idea of Literature' from Antiquity to the Baroque*, trans. V. Stanciu, Ch. M. Carlton, New York, Suny Press, 1996, p. 98.

⁶¹ Sur la signification des gestes d'iconoclasme voir O. Christin, *Une Révolution symbolique. L'iconoclasme huguenot et la reconstitution catholique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1991.

⁶² Ph. Desan, *L'Imaginaire économique de la Renaissance*, Fasano-Paris, Schena editore, PUPS, 2002, p. 160.

ultime capable de désarmer l’adversaire, de le priver de tout moyen de défense et de compromettre durablement sa cause.

3. Le mépris comme marque identitaire

Après avoir marqué le programme poétique du camp protestant et animé les polémiques anticatholiques, le mépris des vers profanes devient un lieu commun qui estampille les recueils protestants. En réalisant le programme du renouveau poétique prôné par Théodore de Bèze, les auteurs calvinistes réintègrent le geste du mépris fondateur en insérant dans leurs recueils des compositions qui relaient le *topos* du bon et du mauvais poète, censé jouer, bien évidemment, à leur avantage. Cette production littéraire conforme au *credo* des réformateurs se développe particulièrement à partir de 1570 grâce aux efforts de Simon Goulart, pasteur calviniste et promoteur de la poésie sacrée à Genève⁶³. Plusieurs recueils publiés sous ses auspices, comme ceux de Bernard de Montméja, de Guillaume Du Bartas, ou plus tard de Pierre Poupo, témoignent de l’unité conceptuelle qui repose, d’un côté, sur l’expérimentation avec les thèmes bibliques et moraux et, de l’autre côté, sur la prise de distance explicite avec la poésie profane. Cette prise de distance s’exprime par le mépris dont la cible, l’expression et la fonction sont héritées de leurs prédécesseurs.

C’est le recueil collectif intitulé *Poèmes chrestiens de B. de Montméja et autres divers auteurs*, publié en 1574, qui donne l’élan à ce courant poétique bien distinct⁶⁴. Dans l’épître dédicatoire au Prince Frédéric III le Pieux, électeur palatin du Rhin et défenseur du calvinisme, l’éditeur du recueil, Philippe de Pas, place l’ouvrage dans l’opposition à la mode pindarique, associée à la Renaissance à l’emphase et l’affectation : « Et je les [lecteurs chrétiens] prie d’estimer que les auteurs ayant des occupations plus sérieuses que la poésie françoise, se sont contentez d’exprimer simplement leurs saintes affections, sans vouloir se distiller le cerveau, ou trop pindariser, comme on dit »⁶⁵. La simplicité du langage poétique revendiquée est opposée ici au style pindarique qui correspond aux caractéristiques qu’a voulu lui donner Rabelais en désignant par le néologisme « pindariser » le parler de l’écolier

⁶³ Sur le rôle de Simon Goulart dans le monde de l’édition genevoise, voir J. Gœury, *La Muse du consistoire*, *op. cit.*, p. 294-205.

⁶⁴ *Poèmes chrestiens de B. de Montméja et autres divers auteurs, recueillis et nouvellement mis en lumière par Philippes Depas*, [s.n.], [s.l.], 1574. Ce recueil collectif rassemble non seulement les poèmes de Montméja, mais aussi ceux de Jean Tagaut, Simon Goulart, Théodore de Bèze, Jacques Grévin et Joseph Scaliger. Voir aussi l’article de V. Ferrer, « Pour une poétique réformée : l’influence de Calvin sur les poètes des XVI^e et XVII^e siècles », *Revue d’histoire littéraire de la France*, 2010, vol. 110, n° 4, p. 883-899, DOI : <https://doi.org/10.3917/rhlf.104.0883> ; consulté le 20.03.2019.

⁶⁵ « A tresillustre Prince, Monseigneur Frideric, Conte Palatin du Rhin, premier Electeur de l’Empire », in *Poèmes chrestiens de B. de Montméja*, *op. cit.*, f° Aiiii r^o– Aiii v^o.

limousin, pompeux et empli d'emprunts gréco-latins, qui a paru si « diabolique » à Pantagruel⁶⁶. Cette épître liminaire déguise le débat éthique sous les questions du style. L'embellissement de la langue poétique est une chose vaine d'après Philippe de Pas et la « sainteté de ces poemes » constitue leur seul « enrichissement »⁶⁷. Les auteurs de ce florilège de la « poésie chrestienne » perpétuent le paradoxe : ils continuent à composer des vers, alors qu'ils ont des « occupations plus sérieuses que la poésie française » et qu'ils considèrent, à l'instar de Calvin, que le Psautier devrait remplacer toute la poésie et la mettre « hors de tout l'univers », une perte que Bernard de Montméja juge « si petite »⁶⁸.

Dans l'*Uranie*, la prosopopée insérée dans le recueil intitulé *La Muse chrestienne* (1574) de Guillaume Du Bartas, la Muse de l'astronomie associée aux sphères célestes et de ce fait chargée de transmettre le message théologique, annonce, dans un geste désormais ritualisé, la rupture avec la poésie mondaine :

Je ne puis d'un œil sec voir mes Sœurs macquereles
Des Amoureux François, dont les mignards escrits
Sont plains de feints soupirs, de feints pleurs, de feints cris,
D'impudiques discours, et de vaines queeles.
Je ne puis d'un œil sec voir, que l'on mette en vente
Nos divines Chansons, et que d'un flatteur Vers
Pour gagner la faveur des Princes plus pervers,
Un Commode, un Neron, un Caligule on vante⁶⁹.

Du Bartas retourne contre la Pléiade tous les mythes que ce milieu a engendré et propagé, notamment celui de la poésie comme « pur don céleste » et des poètes qui sont « du grand Dieu fideles interpretes »⁷⁰. Le fait de pratiquer de « songes mensongers » inspirés d'une « impudique flame » voue les poètes à la dérision : « Profanes escrivains, vostre impudique rime / Est cause, que l'on met nos Chantres mieus-disans / Au rang des bateleurs, des bouffons, des plaisans : / Et qu'encore moins qu'eus un chacun les estime⁷¹. Du Bartas pousse l'expression du mépris envers le poète-bouffon jusqu'à l'outrage, en faisant du « mondain » un synonyme du pécheur qui poursuit les tentations de la chair. Le poète mondain serait donc un vicieux d'autant plus nuisible que ses écrits mensongers et moralement corrompus séduisent des lecteurs inadvertants et les précipitent vers le monde des apparences :

⁶⁶ F. Rabelais, *Pantagruel*, éd. G. Defaux, Paris, Le Livre de Poche, 1994, p. 139.

⁶⁷ « A tresillustre Prince », *op. cit.*

⁶⁸ B. de Montméja, Ode IV, in *Poemes chrestiens de B. de Montmeja...*, *op. cit.*, p. 10.

⁶⁹ « Uranie », in *La Muse chrestienne de G. de Saluste seigneur du Bartas*, Bordeaux, Simon Millanges, 1574, f° T2 r°. Sur le *topos* de la rupture avec la poésie profane voir aussi V. Giacomotto-Charra, *La Forme des choses : poésie et savoirs dans La Sepmaine de Du Bartas*, Toulouse, Presses Universitaires de Mirail, 2009, p. 76.

⁷⁰ « Uranie », *op. cit.*, p. f° T2 v°.

⁷¹ *Ibid.*, f° T3 v° et f° T4 r°.

Serez vous tant ingrats, que de rendre vos plumes
 Ministres de la chair, et serves du peché ?
 Tousjours donques sera vostre stile empesché
 A remplir, mensongers, de songes vos volumes ?
 Feres vous, abuseurs, tousjour d'un Diable un Ange ?
 Fendres vous tousjour l'air de vos amoureux cris ?
 He ! n'orat on jamais dans vos doctes escrits
 Retenir haut, et cler du grand Dieu la louange ?
 [...]

Ne vous suffit-il pas d'estre entachés de vices,
 Sans que vous corrompes par vos nombres charmeurs
 Du lecteur indiscret les peu constantes mœurs,
 Lui faisant embrasser pour vertu les delices ?⁷²

Le mépris pour la poésie mondaine et ceux qui la pratiquent devient une matière poétique en soi dans de nombreux recueils protestants publiés dans les années qui suivent. Parmi les poèmes édifiants et moralisateurs du recueil *La Muse chrestienne*, publié pour la première fois en 1585, Pierre Poupo place un sonnet dédié à Théodore de Bèze, adversaire emblématique de la Pléiade et figure tutélaire de la poésie calviniste. Le poème est une variation sur le thème de l'impudicité, le caractère mensonger et idolâtre des « fables vilaines », indignes d'une oreille chrétienne, face aux « chansons plus saines » composées selon les harmonies du chant davidique :

Taisez-vous desormais impudiques Sereines,
 Qui pour piper nos cœurs d'atraits fallacieux,
 La musique et les vers, sacrez, thresors des cieux,
 Souillez d'idolatrie, et de fables vilaines.

De Beze, approche toy, dont les chansons plus saines
 Ruminant les accords du grand Roy des Hebrieux,
 Vont publiant de Dieu le saint loz precieux,
 Seul digne de sonner aux oreilles chrestiennes⁷³.

Ce sonnet non seulement reprend les termes exacts, avec lesquels Calvin condamnait la poésie mondaine, mais il paraphrase aussi la fameuse invocation de Théodore de Bèze, en inversant son message. Là où le fondateur de la poésie calviniste appelait à imiter le modèle davidique et espérait générer un mouvement d'émulation, Poupo souhaite réduire au silence ceux qui résistent encore à employer leur art pour louer Dieu. Plus loin, le sonnet LXI développe le thème non moins topique de l'abandon des Muses, ces « mouches à miel », par le poète lassé et mûri, aspirant désormais à toucher à la quintessence des choses, « le miel le plus doux »

⁷² *Ibid.*, f^o T3 r^o–T3 v^o.

⁷³ Le sonnet XLIX, cité après la troisième édition du recueil de P. Poupo, *La Muse chrestienne*, Paris, Barthélemy Le Franc, 1592, p. 25.

qui « au fond du pot réside »⁷⁴. Le sujet donne écho aux aveux de Théodore de Bèze et revisite par la même occasion la métaphore des abeilles qui produisent leur miel en butinant les fleurs, évoquée dans la poésie gréco-latine pour décrire les pratiques de l'imitation et chérie, à son tour, par la Pléiade. Les émules de Théodore de Bèze méprisent les Muses païennes qui les ont séduits dans leur jeunesse (ou auxquelles ils ont su pieusement résister) et se tournent vers la vraie poésie qui loue l'Éternel. Ainsi, en maniant avec créativité le *topos* du rejet de la poésie vaine et mensongère, Pierre Poupo affiche discrètement à la fois son talent et son appartenance idéologique. Les variations sur ces lieux facilement perceptibles, mais suffisamment ambigus, ont la fonction d'une signature confessionnelle.

Tandis qu'imiter c'est se positionner, consciemment ou inconsciemment, derrière un parangon, le mépris sert à rabaisser celui qui détenait jusqu'alors l'*auctoritas*, s'ériger en nouvelle autorité, se distinguer en dégradant l'autre, se définir en ridiculisant son contraire, s'élever en accusant le rival de la médiocrité. L'expression du mépris est un outil de distanciation. Il permet de confronter la hiérarchie, de mettre à l'épreuve la primauté poétique. Le mépris pour la poésie mondaine exprimé au sein de ces recueils apparaît comme une marque d'appartenance à une communauté poétique, celle inspirée par Calvin et Bèze, une façon de rejoindre une « chaîne aimantée » des poètes calvinistes. Ce mépris est fédérateur de la même façon que fut jadis, par exemple, le dédain affiché par les émules de Pétrarque pour les études de droit et la langue juridique étriquée, se déclarant plus enclins à suivre les Muses. Face à l'absence de l'art poétique à proprement parler et à la difficulté de définir les spécificités esthétiques de la poésie réformée que les spécialistes jugent souvent fuyante ou hétérogène, le *topos* du mépris pour la poésie mondaine, référence lisible aux mots d'ordre de Jean Calvin et de Théodore de Bèze, s'avère relativement stable et devient une marque identitaire des poètes calvinistes⁷⁵.

4. Conclusion : Aux limites la querelle littéraire

Peut-on voir la prise de position des poètes calvinistes face aux poètes mondains comme un cas particulier de la querelle littéraire ? Certains éléments dans les trois moments de confrontation évoqués nous l'autoriseraient : les questions du langage, de la forme et de l'inspiration recouvrent toujours chez eux un double enjeu, à la fois poétique et confessionnel. Le mépris apparaît comme agent de changement poétique au moment où Théodore de Bèze lance le premier appel à l'émulation. Il est instrumentalisé dans la polémique entre Ronsard et les pasteurs-poètes en

⁷⁴ Le Sonnet LXI, in *La Muse chrestienne*, *op. cit.*, p. 31.

⁷⁵ Voir V. Ferrer, « La lyre protestante », *op. cit.* ; J. Gœury, « Une "Muse Prétendue Réformée" ? La poésie religieuse des protestants de langue française sous le régime de l'édit de Nantes », *Revue de l'histoire des religions*, n° 1, 2009, p. 126-153.

servant à exclure l’adversaire de la rivalité sur le plan littéraire. Il devient enfin outil de distinction par lequel les poètes calvinistes se positionnent dans l’échelle littéraire et adhèrent à un groupe en désignant un anti-modèle commun ; le mépris leur permet de maintenir la cohésion communautaire, quand les voies de l’émulation semblent multiples.

Le paradigme évoqué le plus souvent pour conceptualiser les querelles littéraires de la première modernité est celui du duel⁷⁶. Nous interprétons une querelle poétique comme un combat, en traçant des expressions de l’hostilité et des métaphores de l’affrontement physique. Le paradigme de l’émulation et du mépris, plus subtil, repose non sur modèle horizontal de la confrontation, mais sur un schéma vertical de l’attraction et de l’aversion, de l’adhésion et du rejet, de l’élévation et de l’humiliation. Ce paradigme est à l’œuvre là où on dispute ce qui se dérobe à l’analyse rationnelle, comme l’inspiration ou la fureur, plutôt que ce qui reste démontrable comme la maîtrise du style.

Le mépris des poètes calvinistes de la deuxième moitié du XVI^e siècle est à la fois une émotion esthétique et éthique. Leur discours méta-poétique réanime la condamnation traditionnelle de la poésie au nom de la vérité – vérité philosophique pour Platon ou Boèce, vérité théologique pour Jean Calvin ou les poètes chrétiens. Il dépasse pourtant le conflit entre la poésie et l’éthique (chrétienne), en engendrant à son tour une nouvelle quête esthétique⁷⁷. Le mépris comme clé interprétative nous permet de sonder les origines paradoxales de la poésie calviniste qui poursuit son idéal poétique, en empruntant son langage aux poètes qu’elle dédaigne.

Bibliographie

Sources

- Aneau, Barthélemy, *Le Quintil horatien* (1551), in *Traité de poétique et de rhétorique de la Renaissance*, éd. Francis Goyet, Paris, Librairie générale française, 1990, p. 187-235
- Aristote, *Rhétorique*, éd. Médéric Dufour, Paris, Gallimard, 1998
- Calvin, Jean, « A tous chrestiens, et amateurs de la Parole de Dieu », in Clément Marot, *Cinquante Pseaumes de David*, éd. Gérard Defaux, Paris, Honoré Champion, 1995, p. 315-320
- Calvin, Jean, *Traité des reliques*, éd. Irena Backus, Genève, Labor et fides, 2000
- Chassignet, Jean-Baptiste, *Le Mespris de la vie et consolation contre la mort* (1594), éd. H. J. Lope, Genève, Droz, 1967
- De Bèze, Théodore, *Abraham sacrifiant* (1550), éd. Keith Cameron, Kathleen M. Hall, Francis Higman, Genève, Droz, 1967

⁷⁶ Voir l’article de H. Campagne, « Disputes et “crimes verbaux” : la querelle littéraire au XVI^e siècle en France », *Revue d’histoire littéraire de la France*, 1998, vol. 1, n° 98, p. 3-16, URL : <https://www.cairn-int.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-1998-1-page-3.htm> ; consulté le 15.10.2020.

⁷⁷ Voir le chapitre rédigé par J.-C. Mühlthaler, F. Cornillat et O. A. Dull dans *Poétiques de la Renaissance*, *op. cit.*, p. 301-340.

- De Bèze, Théodore, « Théodore de Besze à l'Église de nostre Seigneur », in *Correspondance*, t. 1, 1539-1555, éd. Fernand Aubert, Henri Meylan, Genève, Droz, 1960, p. 208-212
- Du Bartas, Guillaume, « Uranie », in *La Muse chrestienne de G. de Saluste seigneur du Bartas*, Bordeaux, Simon Millanges, 1574, f° T2 r°-V2 v°
- Chassignet, Jean-Baptiste, *Le Mespris de la vie et consolation contre la mort* (1594), éd. Hans-Joachim Lope, Genève, Droz, 1967
- Du Bellay, Joachim, *La Deffence, et illustration de la langue françoise* (1549), éd. Jean-Charles Monferran, Genève, Droz, 2007
- Horace, « Épître aux Pisons », in *Œuvres*, éd. François Richard, Paris, Flammarion, 1990, p. 259-271
- La Roche-Chandieu, Antoine de, *Octonaires sur la Vanité et Inconstance du Monde*, éd. Françoise Bonali-Fiquet, Genève, Droz, 1979
- La Roche-Chandieu, Antoine de, Montméja, Bernard de, « Responce aux calomnies contenues au Discours et Suyte du Discours sur les Miseres de ce temps, Faits par Messire Pierre Ronsard jadis Poëte, et maintenant Prebstre », in *La Polémique protestante contre Ronsard*, éd. Jacques Pineaux, Paris, STFM, 1973, vol. 1, p. 33-97
- Marot, Clément, « Clément Marot aux dames de France humble salut », in Clément Marot, *Cinquante Pseaumes de David*, éd. Gérard Defaux, Paris, Honoré Champion, 1995, p. 314-315.
- Poèmes chrestiens de B. de Montméja et autres divers auteurs, recueillis et nouvellement mis en lumière par Philippes Depas*, [s.n.], [s.l.], 1574
- Poupo, Pierre, *La Muse chrestienne*, Paris, Barthélemy Le Franc, 1592
- Quintilien, *Institution oratoire*, t. VI, éd. Jean Cousin, Paris, Les Belles Lettres, 1979
- Rabelais, François, *Pantagruel*, éd. Gérard Defaux, Paris, Le Livre de Poche, 1994
- Rivaudeau, André de, « André de Rivaudeau à Honorast Prevost, gentilhomme poitevin », in *La Christiade d'Albert Babinot*, Poitevin, Poitiers, Pierre et Jan Moines frères, 1559, éd. M. Raymond, « Deux pamphlets inconnus contre Ronsard et la Pléiade », *Revue du Seizième siècle*, t. XIII, Paris, Honoré Champion, 1926, p. 256-262
- Ronsard, Pierre de, « Abrégé de l'Art poétique français », in *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager, Michel Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, vol. 2, p. 1174-1189
- Ronsard, Pierre de, « Continuation du Discours des misères de ce temps », in *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager, Michel Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, vol. 2, p. 997-1006
- Ronsard, Pierre de, *Les Quatre premiers livres des Odes de P. de Ronsard Vandomois*, Paris, veuve de Maurice de la Porte, 1555
- Ronsard, Pierre de, « Responce de Pierre de Ronsard aux injures et calomnies de je ne sçay quels predicantereaux et ministreaux de Genève », in *Œuvres complètes*, éd. Jean Céard, Daniel Ménager, Michel Simonin, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1994, vol. 2, p. 1044-1070.
- Sponde, Jean de, *Les Amours* (1597), in *Œuvres littéraires*, éd. Alan Boase, Genève, Droz, 1978
- Tagaut, Jean, *Odes chrestiennes*, [Genève], [Conrad Bade], 1556

Études


- Bourgeois, Christophe, *Théologies poétiques de l'âge baroque. La Muse chrétienne (1570-1630)*, Paris, Honoré Champion, 2006
- Campagne, Hervé, « Disputes et "crimes verbaux" : la querelle littéraire au XVI^e siècle en France », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1998, vol. 1, n° 98, p. 3-16 ; URL : <https://www.cairn-int.info/revue-d-histoire-litteraire-de-la-france-1998-1-page-3.htm> ; consulté le 15.10.2020.
- Cave, Terence, *Devotional Poetry in France (c. 1570-1613)*, Cambridge, Cambridge University Press, 1969

- Clément, Michèle, *Une Poétique de crise : Poètes baroques et mystiques (1570-1660)*, Paris, Honoré Champion, 1996
- Christin, Olivier, *Une Révolution symbolique. L'icôneclasse huguenot et la reconstitution catholique*, Paris, Les éditions de Minuit, 1991
- Desan, Philippe, *L'Imaginaire économique de la Renaissance*, Fasano-Paris, Schena editore, PUPS, 2002
- Eichel-Lojkine, Patricia, *Excentricité et Humanisme : Parodie, dérision et détournement des codes à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002
- Engammare, Max, « Licence poétique versus métrique sacrée (II) », *Revue de l'histoire des religions*, 2009, n° 1, URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7183> ; consulté le 16.12.2020
- Ferrer, Véronique, « La lyre protestante : Calvin et la réforme poétique en France », *Revue de l'histoire des religions*, 2009, n° 1, DOI : <https://doi.org/10.4000/rhr.7163> ; consulté le 15.01.2019
- Ferrer, Véronique, « Pour une poétique réformée : l'influence de Calvin sur les poètes des XVI^e et XVII^e siècles », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2010, vol. 110, n° 4, p. 883-899, DOI : <https://doi.org/10.3917/rhlf.104.0883> ; consulté le 20.03.2019
- Fragonard, Marie-Madelaine, « Anticléricalisme et plaisanteries douteuses sur le clergé en milieu protestant », *Siècles*, 2003, n° 18, URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2531> ; consulté le 24.11.2020
- Giacomotto-Charra, Violaine, *La Forme des choses : poésie et savoirs dans La Semaine de Du Bartas*, Toulouse, Presses Universitaires de Mirail, 2009
- Gœury, Julien, *La Muse du consistoire. Une histoire des pasteurs poètes des origines de la Réforme jusqu'à la révocation de l'Édit de Nantes*, Genève, Droz, 2016 <https://doi.org/10.4000/rhr.7203>
- Gœury, Julien, « Une 'Muse Prétendue Réformée' ? La poésie religieuse des protestants de langue française sous le régime de l'édit de Nantes », *Revue de l'histoire des religions*, 2009, n° 1, p. 126-153
- Jeanneret, Michel, *La Muse sacrée : anthologie de la poésie spirituelle française, 1570-1630* [avec Terence Cave], Paris, José Corti, 2007
- Kolnai, Aurel, *Le Dégoût*, Paris, Agalma, 1997
- Le Dégoût : histoire, langage, esthétique et politique d'une émotion plurielle*, dir. Michel Delville, Andrew Norris, Victoria von Hoffmann, Liège, Presses Universitaires de Liège, 2016
- L'Invention du mauvais goût à l'âge classique (XVII^e-XVIII^e siècle)*, éd. Carine Barbaferi, Jean-Christophe Abramovici, Louvain-Paris-Walpole, Peeters, 2013
- Marino, Adrian, *The Biography of 'the Idea of Literature' from Antiquity to the Baroque*, trans. Virgil Stanciu, Charles M. Carlton, New York, Suny Press, 1996
- Marx, William, *La Haine de la littérature*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2015
- Ménager, Daniel, *Ronsard : le Roi, le Poète et les Hommes*, Genève, Droz, 1979
- Millet, Olivier, « Bèze poète et fondateur de la mémoire huguenote », *Revue d'histoire du protestantisme*, 2020, n° 4 (4), p. 609-616
- Mueggler, Nina, « L'affaire Marot-Sagon : du conflit personnel à la controverse collective », *RELIEF – Revue Électronique de Littérature Française*, 2015, n° 9 (2), p. 7-21, DOI : <http://doi.org/10.18352/relief.913> ; consulté le 30.10.2020
- Pineaux, Jacques, *La Polémique protestante contre Ronsard*, Paris, STFM, 1973, 2 vol.
- Pineaux, Jacques, « Poésie et prophétisme : Ronsard et Théodore de Bèze dans la querelle des 'Discours' », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1978, n° 4, p. 531-540
- Poétiques de la Renaissance : le modèle italien, le monde franco-bourguignon et leur héritage en France au XVI^e siècle*, dir. Perrine Galand-Hallyn, Fernand Hallyn, Genève, Droz, 2001
- Rouget, François, « Ronsard et ses adversaires protestants : une relation parodique », *Seizième Siècle*, 2006, n° 2, p. 79-94, DOI : <https://doi.org/10.3406/xvi.2006.885> ; consulté le 15.10.2020
- Smith, Malcolm, *Ronsard & Du Bellay Versus Bèze : Allusiveness in Renaissance Literary Texts*, Genève, Droz, 1995

Tsien, Jennifer, *Le Mauvais Goût des autres. Le jugement littéraire dans la France du XVIII^e siècle*, trad. Laurent Bury, Paris, Hermann, 2017

Vices de style et défauts esthétiques XVI^e-XVIII^e siècle, dir. Carine Barbaferi, Jean-Yves Vialleton, Paris, Classiques Garnier, 2017

Natalia Wawrzyniak a soutenu sa thèse de doctorat en lettres françaises en 2015 à l'Université de Varsovie. Elle est auteur de l'ouvrage *Lamentation et polémique au temps des guerres de religion* (Paris, Classiques Garnier, 2018) et d'une trentaine de publications scientifiques, et co-auteur de l'exposition virtuelle *Enfances humanistes. Parcours visuel et sonore*. Elle travaille aujourd'hui à l'Université de Lausanne en tant que chercheuse FNS senior dans le cadre du projet *Médialittérature. Poétiques et pratiques de la communication publique en français (XV^e-XVI^e siècles)*.

| | |
|---|--|
|  | © by the author, licensee Łódź University – Łódź University Press, Łódź, Poland. This article is an open access article distributed under the terms and conditions of the Creative Commons Attribution license CC-BY-NC-ND 4.0 (https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/) |
| | Received: 2019-01-20; Accepted: 2020-09-23 |